

Les marches dédiées au système AEROPLUS sont fabriquées en béton très haute performance.

LA TECHNIQUE

Les marches sont préfabriquées en dimension standard de 115 cm de longueur. Elles doivent être encastrées de 15 cm minimum dans un mur porteur de type moellon alvéolaire ou béton banché.

Après encastrement les marches doivent être scellées au mortier et étayées en partie extérieure pendant 28 jours.



Le béton très haute performance employé pour préfabriquer les marches AEROPLUS répond aux normes publiques : 500Kg/m² de charge uniformément répartie. Et jusqu'à 200 Kg de charge en bout de flèche, entraînant une flèche de 2 à 3 mm. (Poids d'une marche environ 50Kg)

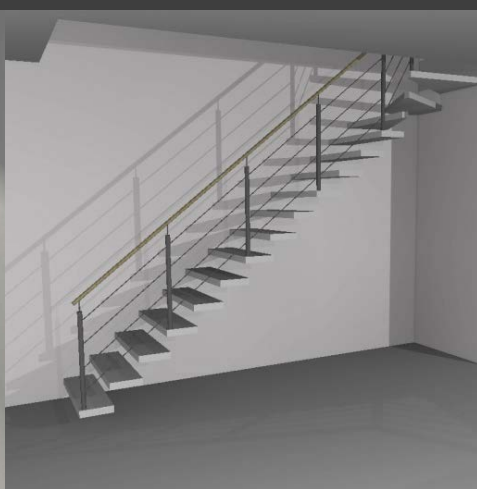
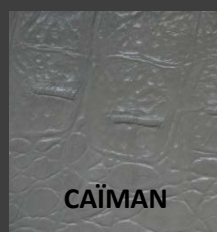
Les marches AEROPLUS doivent être imperméabilisées afin d'éviter toute pénétration de substance pouvant tâcher l'escalier.

LES FINITIONS

LISSE

CUIR

CAÏMAN



SARL ESCALIPLUS

76 avenue Rhin et Danube

07100 ANNONAY

Tél : 04 75 33 57 06 - Fax : 04 75 67 12 53

Mail : adm@escalier-tendance.fr